

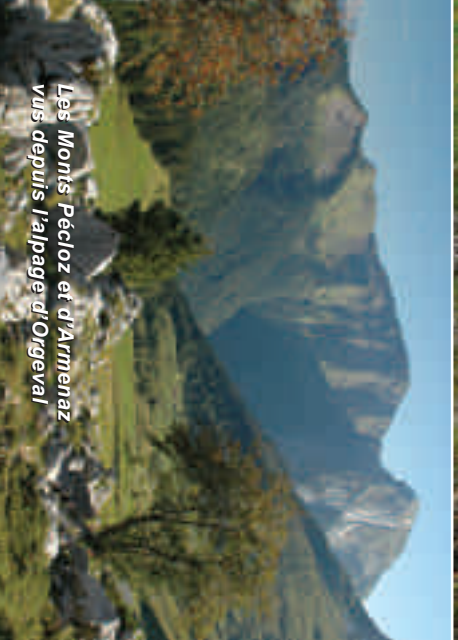
L'Arcalod, point culminant des Bauges



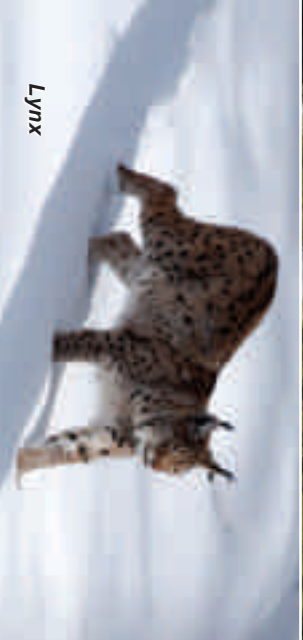
Vache tarine en alpage



Chamois femelle et son chevreau



Les Monts Pécors et d'Armenaz vus depuis l'alpage d'Orgeval



Lynx



Orchis pyramidal



Pulsille en fruit



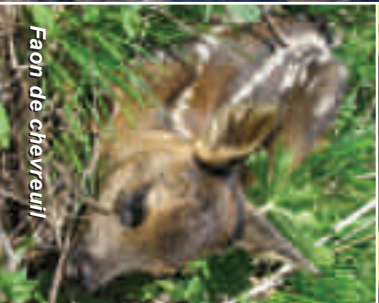
Pie noir



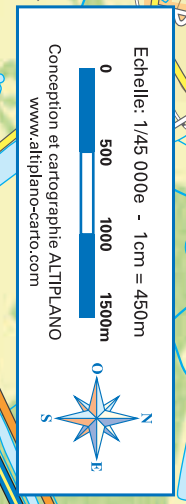
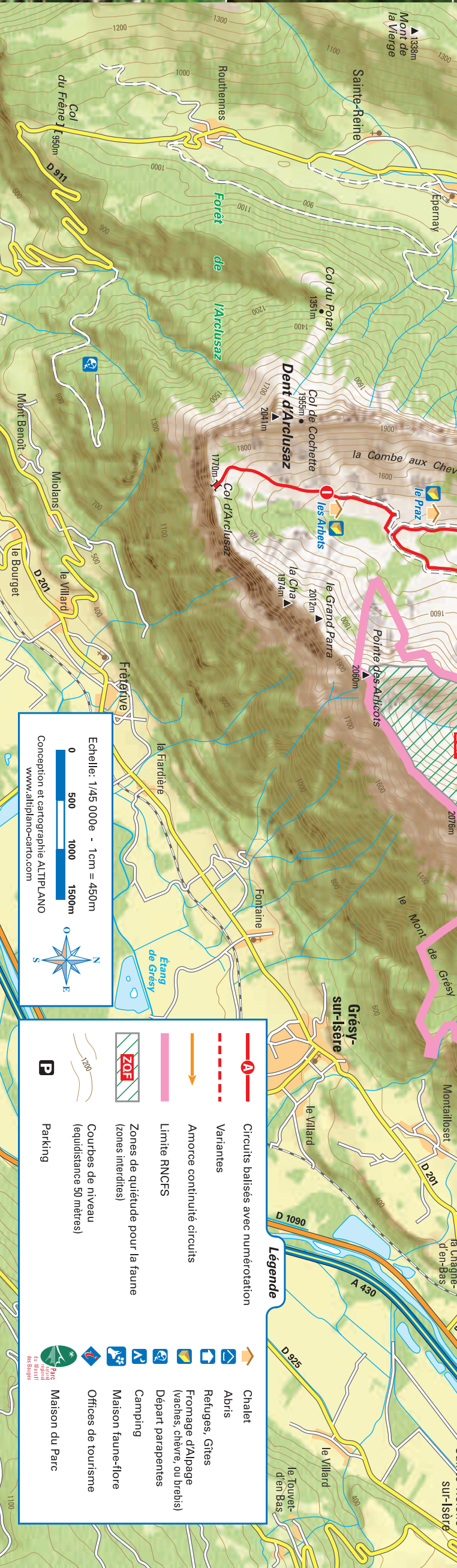
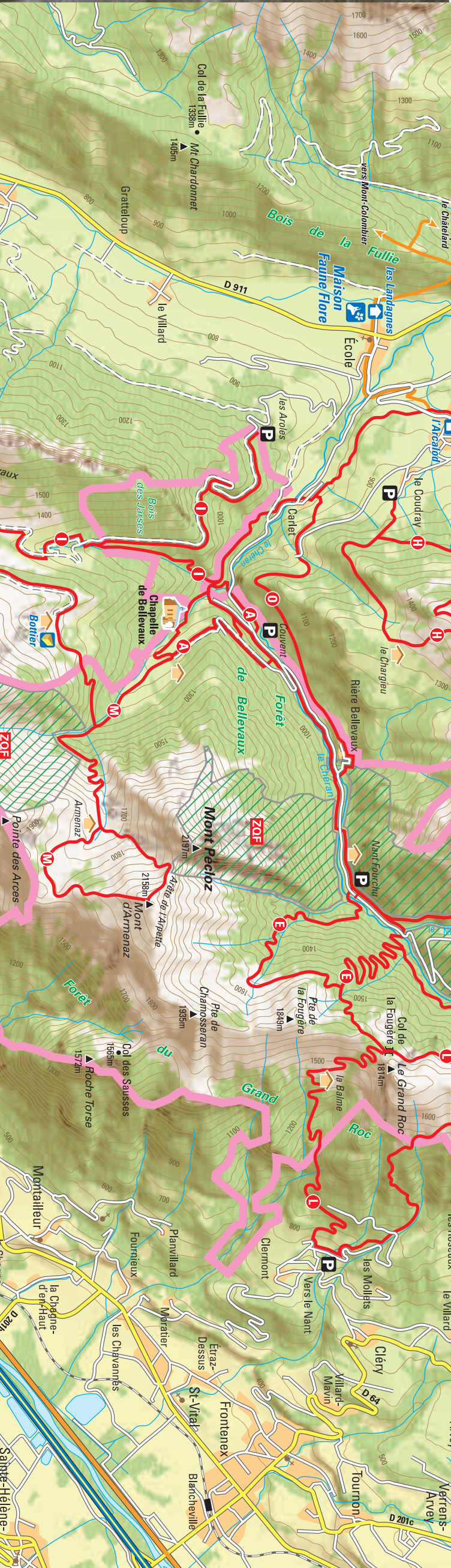
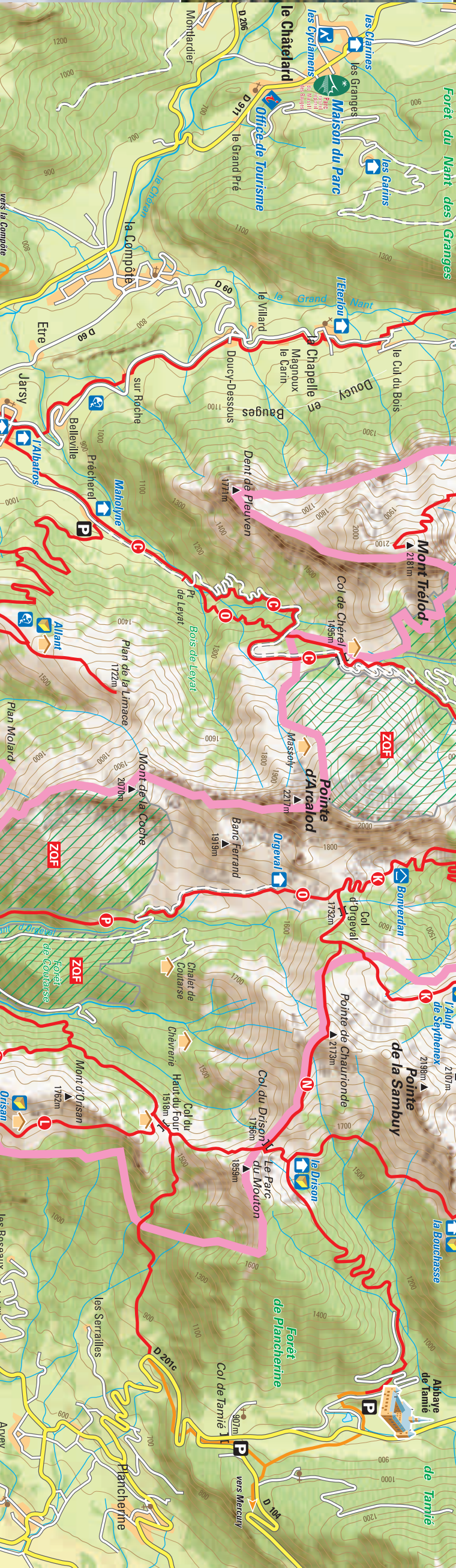
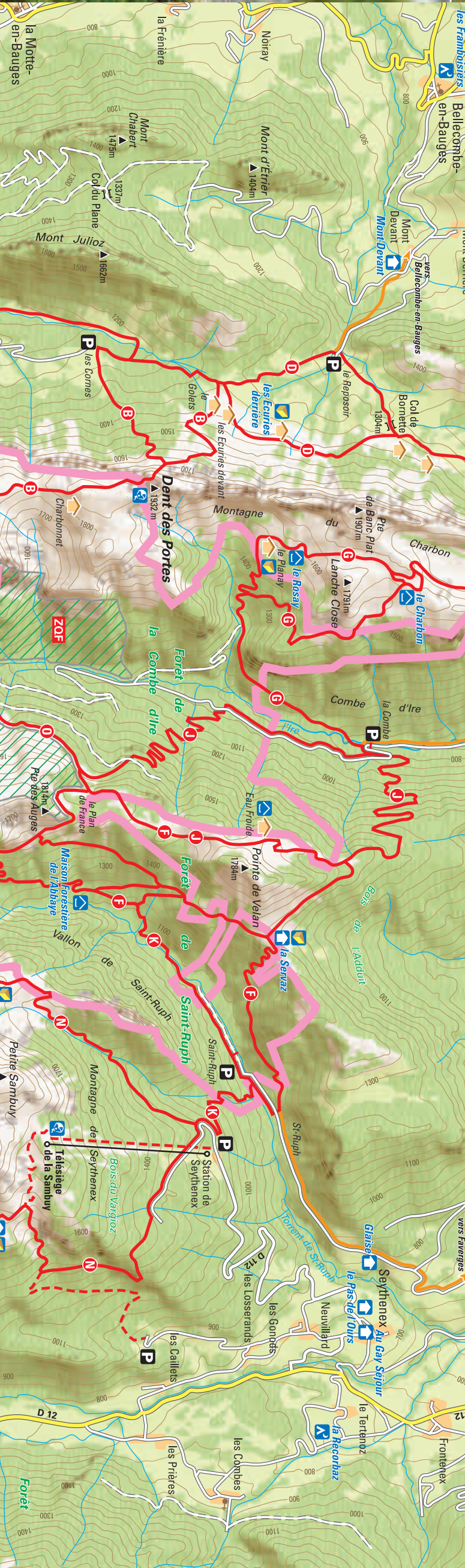
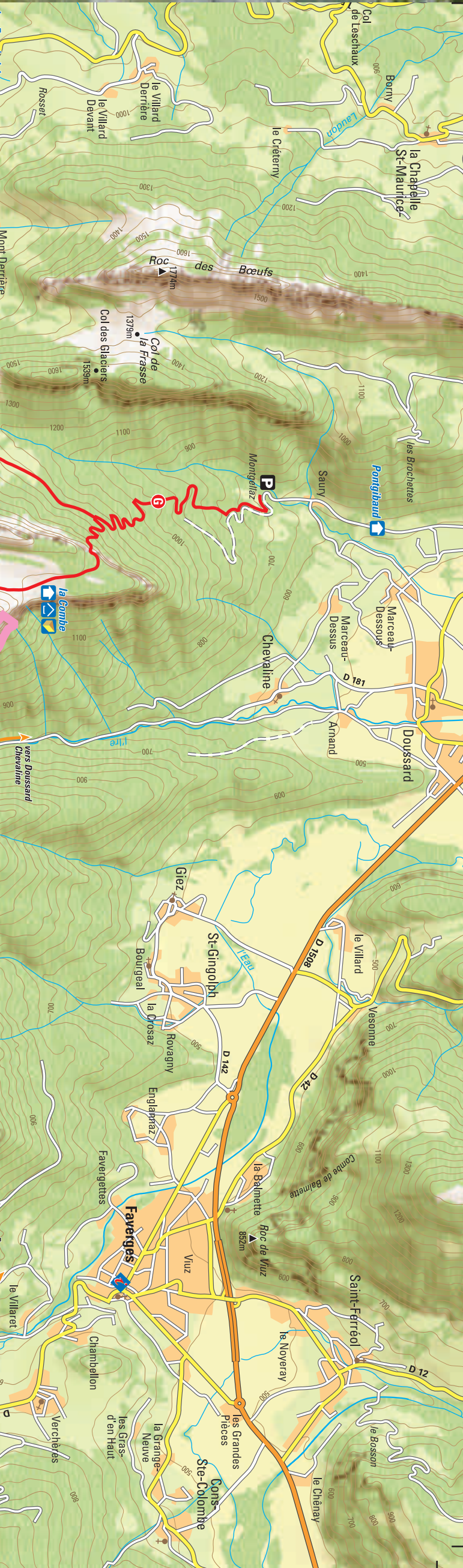
Potentille du Dauphiné



Mont Pécors



Faon de chevreuil



Légende	
	Circuits balisés avec numérotation
	Variantes
	Amorce continuité circuits
	Limite RNCRS
	Zones de quiétude pour la faune (zones marquées)
	Courbes de niveau (équidistance 50 mètres)
	Maison faune-flore
	Offices de tourisme
	Maison du Parc
	Chalet
	Avis
	Relais, Gîtes
	Fromage d'alpage (vaches, chèvres, ou brebis)
	Départ parapentes
	Camping
	Maison faune-flore
	Offices de tourisme
	Maison du Parc

Réseau des itinéraires balisés ouverts au public

	Durée (h)	Altitude maximale (m)	Altitude départ (m)
A Sentier Découverte de Bellevaux	2h30	868	1 070
B Les Gornas / Le Col de Chérel	3h30	1 204	1 680
C La Reposoir / Bornette / Golets depuis les Gornas	3h30	978	1 495
D La Reposoir / Combe-Fort / Fougère	4h	1 204	1 420
E St-Ruph / La Servaz / l'Abbaye	4h30	996	1 620
F Planary / Rosay	4h30	893	1 441
G La Courduy / Atlant	5h	780	1 750
H Le Col d'Arclusaz	5h	864	1 700
I		868	1 770
J		1 000	1 770

	Durée (h)	Altitude maximale (m)	Altitude départ (m)
J Eau Froide / Plan du Tour	6h	796	1 786
K St-Ruph / Orgeval / l'Aaup de Seythenex	6h	893	1 950
L La Tour du Grand Roc	6h30	760	1 985
M Armenaz depuis Bellevaux	7h	868	2 010
N La Tour de la Samuby par le Pas de l'Our	2 à 3 jours		
O Le Tour de l'Arcalod depuis Jarsy	2 jours - Etape à Orgeval (1 603m)		

Attention : les itinéraires décrits sont pratiques uniquement en dehors des périodes d'enneigement.

Tous ces itinéraires appartiennent au réseau GR-GRP du Massif des Bauges. Ils sont balisés en jaune/rouge : Les horaires des boucles sont donnés à titre indicatif. Ils correspondent à des temps de marche réalisés par un randonneur moyen (causes et arrêts ne sont pas comptés !).

Une réglementation spécifique de la Réserve existe, merci de vous y conformer :

- véhicules à moteur interdits;
- bivouac et camping interdits;
- Redescendez vos détritus et restez sur les sentiers;
- Vous traversez parfois des espaces pâturés, les alpages ou des bergers travaillent tout au long de l'année. Evitez de déranger les troupeaux, référez les clôtures après votre passage;
- Seuls 3 parcours VTT sont autorisés : piste d'Arclusaz, piste d'Orgeval (chalets) et piste du col de Chérel/Combe-dire
- Attention, sur les 6 zones de quiétude pour la faune, 5 sont interdites d'accès toute l'année et 1 (forêt de Courtaze) ne l'est qu'en hiver. De même, 3 sentiers sont fermés;
- Ces interdictions servent uniquement à permettre aux équipes scientifiques de travailler (campages, captures...) sans déranger et aux animaux à pouvoir se reproduire et hiverner dans de bonnes conditions. Représentez-vous aux instructions présentes sur la carte.



Les circuits qui vous sont proposés dans ce document sont balisés selon les chartes départementales de randonnée pédestre. Les renseignements fournis ainsi que les balisages en place sont susceptibles d'évoluer. Ils n'engagent en aucune manière la responsabilité des auteurs et ne dispensent pas le randonneur d'utiliser des cartes IGN 1/25 000*, série bleue, d'apprécier lui-même ses capacités physiques et les conditions du moment. Le randonneur parcourt les itinéraires sous sa propre responsabilité.

Comportements



Groupe de jeunes chamois

gestionnaires de la Réserve. professionnelle sont organisés par les chasseurs et des stages de formation stages cynégétiques destinés aux professionnels de la chasse. Ce modèle de gestion est diffusé : des sur les populations locales d'ongulés sauvages. permettent d'évaluer l'impact de la chasse à une flore et une faune spécifiques, et la préservation de milieux favorables et les avalanches,



- protection des sols contre l'érosion
- préservation de milieux favorables à une flore et une faune spécifiques,
- production de bois respectueuse de la qualité des paysages,
- accueil du public.

prélevés annuellement, sont pesés et mesurés ; leur âge La pression de chasse est ainsi répartie sur l'ensemble de forêt les rôles que la société à effectuer des prélèvements d'animaux dans la Réserve. Aujourd'hui, l'Office National des Forêts compose avec la nature pour faire jouer à la chasse pilote. Tous adhèrent à l'intérêt au groupement d'intérêt cynégétique des Bauges (O.I.C.), structure mettant en place des règles strictes de gestion. Dès lors, les chasseurs locaux sont autorisés à effectuer des prélèvements d'animaux dans la Réserve. Aujourd'hui, l'Office National des Forêts compose avec la nature pour faire jouer à la chasse pilote. Tous adhèrent à l'intérêt au groupement d'intérêt cynégétique des Bauges (O.I.C.), structure mettant en place des règles strictes de gestion. Dès lors, les chasseurs locaux sont autorisés à effectuer des prélèvements d'animaux dans la Réserve.



En 1982, les gestionnaires de la Réserve et les présidents des sociétés de chasse riveraines s'associent pour concevoir une chasse pilote. Tous adhèrent à l'intérêt au groupement d'intérêt cynégétique des Bauges (O.I.C.), structure mettant en place des règles strictes de gestion. Dès lors, les chasseurs locaux sont autorisés à effectuer des prélèvements d'animaux dans la Réserve.

Oui, mais de manière très encadrée et avec des objectifs scientifiques précis. Elle est constituée d'une mosaïque variée s'étageant du taillis de hêtre jusqu'aux forêts d'altitude et aux peuplements naturels de pins à crochet. La hêtre-sapinière occupe les plus grands espaces.

Mesurer l'impact de la chasse sur la faune sauvage Dans la Réserve, la chasse est elle autorisée ?



Dans la Réserve, la forêt est elle exploitée ?

Elle est constituée d'une mosaïque variée s'étageant du taillis de hêtre jusqu'aux forêts d'altitude et aux peuplements naturels de pins à crochet. La hêtre-sapinière occupe les plus grands espaces.



un espace de recherche

Réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges

Massif des Bauges Parc de la Haute-Savoie

Quand la Réserve a-t-elle été créée ?

C'est la richesse de la faune qui attira, dès le début du siècle dernier, l'attention de l'administration des Eaux et forêts sur les Bauges. Dès 1913, à l'occasion des propositions de location du droit de chasse dans des terrains domaniaux, la constitution d'une Réserve de chasse est proposée.

Le 30 mars 1955, un arrêté du ministère de l'Agriculture classe 4 070 ha du massif en Réserve nationale de chasse.

Sa gestion est actuellement confiée à l'Office National des Forêts qui en assure la direction, à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et au Parc naturel régional du Massif des Bauges.

La Réserve, d'une superficie actuelle de 5 200 ha, est située à cheval sur les départements de Haute-Savoie et de Savoie. Elle s'étend sur le territoire de 14 communes et constitue, avec sa périphérie, une unité géographique de plus de 16 000 ha : les Hautes-Bauges. Le climat y est frais et humide, typique des massifs préalpains des Alpes du Nord. Ses sommets culminent à 2 200 m et sont séparés par de profondes vallées verdoyantes.



un espace protégé



Chamois



Chardon bleu

Qu'entend-on par Réserve Nationale de chasse et de faune sauvage ?

Les Réserves Nationales de Chasse et de Faune Sauvage font partie du réseau français des espaces protégés. Elles concourent à la préservation de la diversité biologique.

Réserve : c'est un territoire délimité dans lequel s'appliquent un règlement et une gestion particulière.

Nationale : cette réserve est créée par arrêté ministériel, réglementée par un arrêté préfectoral. Il y en a 8 en France, couvrant environ 30 000 ha.

Chasse : c'est un territoire d'études scientifiques et de gestion expérimentale des espèces gibier.



Rosalie des Alpes

Faune Sauvage : les espèces d'intérêt patrimonial (Tétras-lyre, rapaces, insectes protégés...) font également l'objet d'études et de suivis scientifiques.

Oui, l'état sanitaire observé en 2009 est satisfaisant. Des qu'un animal est capturé ou trouvé mort dans la Réserve, un examen clinique et des prélèvements biologiques (sang, fèces, organes) sont réalisés systématiquement. L'ONCFS s'appuie ensuite sur un vétérinaire-expert spécialisé pour interpréter les résultats des analyses. Actuellement, les animaux sauvages sont essentiellement victimes des maladies touchant les troupeaux domestiques.



Tétras lyre



Cham'arche

Connait-on l'état sanitaire des ongulés sauvages ?

L'Observatoire des Galliformes de Montagne a choisi la Réserve comme site de référence pour suivre une population de tétras lyre. Depuis 1977, les oiseaux sont recensés et leur reproduction les chamois utilisent l'espace, se nourrissent, se reproduisent et survivent dans ce milieu montagnard. Plus récemment, est estimée annuellement. La restauration d'anciens alpages et la conduite d'un pâturage maîtrisé permettent de conserver des habitats favorables à cette espèce très exigeante sur le plan écologique.

Le Parc naturel régional du Massif des Bauges réalise des inventaires sur les deux zones classées Réserves Biologiques Domaniales de la Combe dire et du Haut-Chéran.

L'Office National des Forêts recueille depuis plus d'un siècle des données sur les écosystèmes forestiers et mène des études scientifiques

Pourquoi certains chamois portent-ils un collier ?

Quelles autres études sont menées dans la Réserve ?



La Réserve Nationale des Bauges : un territoire pastoral bien vivant

Pourquoi les vaches viennent pâturer en montagne ?

Les alpages, vastes zones enherbées d'altitude, sont pâturés en été tandis que les prairies de fauche des vallées mûrissent pour fournir le fourrage nécessaire aux animaux en hiver. Cette activité traditionnelle de montagne se met en place dès les XI^e et XII^e siècles, à l'instigation des congrégations monastiques. Dans une économie d'autosuffisance, ce système permet aussi de réserver les meilleures terres des vallées aux cultures vivrières.

Jusqu'en 1950, de grands troupeaux de moutons effectuent la transhumance depuis les plaines de Provence vers certains alpages des Bauges.

Puis l'exploitation des alpages régresse du fait de l'exode rural de la première moitié du XX^e siècle. Aujourd'hui, dans les hautes vallées de bassin du Chéran, l'activité pastorale perdure. L'élevage de génisses, de vaches laitières et de chèvres y perpétue la tradition de fabrication artisanale en alpage de deux fromages d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) : le Chevrotin et la Tome des Bauges.

Gagnés à l'origine sur la forêt, les alpages permettent aujourd'hui de pérenniser ces vastes espaces ouverts où s'épanouit une flore particulière.



un espace à découvrir

Où randonner dans la Réserve ?

Quinze itinéraires, balisés en rouge/jaune (GRP) sont ouverts au public et entretenus par le Parc. Ils couvrent

Pour bien observer les animaux, respectons leur quiétude, soyons longs, ils vous permettent de randonner à la demi-journée

Vous pourrez observer, dans les meilleures conditions, la faune et en fin de journée, particulièrement en été. La marmotte, elle, est active toute la journée. Livres, longue-vue, jumelles, voire loupe pour les insectes, vous aideront à percevoir un peu de leur

La flore quant à elle vous présente son plus beau visage de alpages qui parois

leur activité pastorale un accueil touristique en grêle d'apage.



Marmotte



Chapelle de Bellevaux



Les martagon



Dans le val de Bellevaux, au départ du parking du Couvent, un sentier de découverte, équipé de mobiliers interactifs vous dévoilera la vie de la forêt, des torrents de montagne, et l'histoire ancienne de cette vallée.



Aigle royal

Comment bien observer la faune et la flore ?

La Réserve Nationale des Bauges : un vaste territoire d'observation et de découverte

Renseignements et localisation



une activité pastorale

Office National des Forêts : 04 79 54 83 75
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage : 04 79 54 84 56
Parc naturel régional du Massif des Bauges : Maison faune flore 73630 ECOLE 04 79 54 97 77 04 79 52 22 56 mail : info@parcdesbauges.com site web : www.parcdesbauges.com



Credit photos : Bal, Banf, Belon, Benard, Boisset, Chab, Cornillon, Couloumy, Dia, Dussans, Escoffier, Ferroud-Plattet, Gravelat, Hamon, Inra, Lansard, Pioz, Ray, RNCF, X, ALTIPLANO Cartographie - Juillet 2010.